

COORDONNER LES AIRES MARINES ÉUCATIVES AUTOUR DU GOLFE DU MORBIHAN

L'an deux mille vingt, le **mardi 16 février à 9h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 09 février 2021 s'est réuni à la salle du Conseil – Mairie de SÉNÉ sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Étaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
Mme Anne GALLO (en visioconférence)	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Nathalie COURTRAI	
Mme Sylvie SCULO	

Absents excusés :

M. Luc LE TRIONNAIRE
M. Paul BARRET
M. Gilles DUFEIGNEUX
M. André CROCO

Procuration :

M. CROCO donne procuration à **Ronan LE DÉLÉZIR**
M. Luc LE TRIONNAIRE donne procuration à David LAPPARTIENT.

Étaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice)
Mme Annaëlle MÉZAC (Responsable du pôle biodiversité)
M. Ronan PASCO (Responsable du pôle Mer et Littoral).
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

COORDONNER LES AIRES MARINES ÉDUCATIVES AUTOUR DU GOLFE DU MORBIHAN

Depuis 2016, le dispositif national des « Aires marines éducatives » porté par l'Office français pour la Biodiversité (OFB) s'est étendu à l'ensemble des écoles de métropole et d'outre-mer. Ce label reconnaît la mise en œuvre d'une démarche écocitoyenne mettant les élèves au cœur d'une réflexion collective sur la gestion et la protection du patrimoine naturel et culturel marin.

Devant un engagement croissant des écoles de son territoire, le Parc propose de coordonner les différentes démarches d'Aires marines éducatives. Cette coordination est souhaitée par les écoles et soutenue par la région Bretagne et le Groupe Régional des Aires Éducatives (GRAE). Le Parc propose ainsi d'impulser une éducation au territoire autour des grands enjeux du patrimoine naturel et culturel marin du Golfe du Morbihan.

Cette action s'inscrit dans l'orientation n°8 de la Charte *Développer l'École du Parc ouverte sur le monde* et en particulier l'action 25.1 : *Initier, mettre en œuvre et coordonner les Aires Marines Éducatives*.

L'objectif principal de cette action est d'accompagner de manière plus approfondie et pérenne les écoles volontaires pour les 3 prochaines années scolaires, de renforcer la diffusion des connaissances scientifiques sur le milieu littoral et marin, et de faire connaître les usages et la culture liés à la mer, en incluant une participation des professionnels de la mer. Cet accompagnement se traduit par la mise en place des actions suivantes :

- La mise en œuvre d'une coordination territoriale des Aires marines éducatives en lien avec les différents partenaires institutionnels et professionnels du territoire,
- La création et l'achat d'outils pédagogiques,
- Une aide au financement des projets pour chaque école,
- L'organisation de rassemblements et/ou de temps d'échanges entre les écoles.

Depuis une vingtaine d'années, le Parc a développé un partenariat étroit avec le Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) et le Comité Départemental des Pêches Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan. Aujourd'hui, la participation des professionnels de la mer à ce projet contribue à faire connaître et améliorer l'image des filières des métiers de la mer et à participer à la diversification des activités des professionnels.

Dans ce cadre, le Parc a déposé une demande auprès des Pays d'Auray et de Vannes pour obtenir un financement FEAMP.

Le plan de financement de ce projet, présenté ci-dessous, intègre une participation de la Région Bretagne.



Rapport n° 20210216-3
 Délibération 2021-08
 Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion
 du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
 Réunion du mardi 16 février 2021

Plan de financement du Projet :

Dépenses réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
Coordination PNRGM	83000.00	56.83
CRC Bretagne Sud	6 250.00	4.28
CDPMEM56	6 800.00	4.66
Outils pédagogiques	15 000.00	10.27
Interventions des référents en classe	20 000.00	13.69
Regroupement AME	15 000.00	10.27
Total	146 050.00	100.00

Recettes		
Financeurs (Co-financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Région – Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	58 420.00	40.00
Europe – FEAMP - DLAL	58 420.00	40.00
Autofinancement privé	1250.00	0.86
Autofinancement privé	1360.00	0.93
Autofinancement public	26 600.00	18.21
Total	146 050.00	100.00

Le plan de financement de ce projet, présenté ci-dessous, intègre une participation de la Région Bretagne.

Compte tenu de l'avis favorable de la commission Mer et Littoral FEAMP des Pays d'Auray et de Vannes, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le bureau Syndical à l'unanimité décide :

- De Valider ce projet selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus.
- D'autoriser le Président à solliciter la Région Bretagne pour l'accompagnement financier prévu.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
 Régional du Golfe du Morbihan,


 David LAPPARTIENT